

Le mercredi 27 juin 2012

**CANADA**

Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 27 juin 2012, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée Mmes Marise Veilleux, Guylaine Marcil Madeleine Aumond, Denise Miron Marion, Diane Nault, Janique Lachapelle et Chantal Tremblay et MM. Daniel Moreau, Charles Langevin et Jacques Masseur, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire) et Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absences motivées : Mme Annette Dumouchel et MM. Damien Lafrenière, Bernard Caron, Éric Éthier et Jacques Pilon

Sont également présents à cette assemblée :

|                      |  |
|----------------------|--|
| M. Harold Sylvain,   | directeur général  |
| M. Stéphane Rondeau, | directeur du service des ressources éducatives et de l'organisation scolaire |
| M. Richard Leblanc,  | directeur du service des ressources technologiques et du transport scolaire  |
| Mme Manon Riel,      | directrice du service des ressources financières                             |
| M. Charles Pétrin,   | coordonnateur du service des ressources matérielles                          |
| M. André J. Roy,     | directeur du service des ressources humaines et secrétaire général           |
| M. Charles Millar,   | coordonnateur du service de l'information et des communications              |

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée et donne des précisions sur l'état de santé du commissaire M. Bernard Caron.

RÉSOLUTION 2012-CC-118

**Ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Marise Veilleux que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

**A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- Ouverture de la séance
- 1- Ordre du jour
  - 2- a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2012-05-23  
b) Suivis
  - 3- Parole au public

Le mercredi 27 juin 2012

**(RÉSOLUTION 2012-CC-118) suite**

- 4- Correspondance
- 5- Huis clos
- 6- Martin Bertrand nommé Personnalité de la semaine par LeDroit/Radio-Canada
- 7- Nomination d'une direction adjointe à l'établissement Primaire Pontiac
- 8- Maison de la culture, rénovation de l'auditorium, rencontre du 15 juin 2012
- 9- Résultats du Grand Défi Pierre Lavoie et classement de nos écoles sur la scène provinciale
- 10- Plans d'effectifs
  - a) Plan d'effectifs des gestionnaires d'établissements
  - b) Plan d'effectifs des gestionnaires du centre administratif
- 11- Golf de la Chambre de commerce et d'industrie de Maniwaki, 8 août 2012
- 12- Modifications au programme de bourses de la commission scolaire
- 13- Comité environnemental
  - a) Bilan du plan d'action triennal 2009-2012
  - b) Plan d'action triennal 2012-2015
- 14- Rapport d'informations de la présidente
- 15- Rapport d'informations du directeur général
- 16- Dépôt des procès-verbaux :
  - a) Comité de parents, rencontre du 24 avril 2012
  - b) Comité consultatif de gestion, rencontre du 8 mai 2012
  - c) Comité environnemental, rencontre du 10 avril 2012

**B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 1- Calendrier des rencontres du conseil
- 2- Résolution plan triennal répartition des immeubles
- 3- Résolution adoption des actes d'établissement
- 4- Résolution Centraide
- 5- Liste des besoins en enseignement

**C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Grand défi Pierre Lavoie – cubes énergies
- 2- Dossiers professionnels : information
- 3- Dépôt de comptes rendus :
  - a) Comité consultatif ehdaa-parents du 24 avril 2012
  - b) Comité des politiques pédagogiques du 25 avril 2012
  - c) Comité de coordination pédagogique du 15 mai 2012

**D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

- 1- Médias sociaux – suivi
- 2- Projet de modifications à la politique de communication
- 3- Négociations des contrats de transport scolaire
- 4- Projet de résolution pour l'acquisition des tableaux numériques interactifs
- 5- Comptes rendus des rencontres du comité consultatif de transport :
  - a) 27 février 2012
  - b) 26 mars 2012
  - c) 14 mai 2012

Le mercredi 27 juin 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-118) suite

**E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

- 1- Registre des chèques
- 2- Résolution budget des établissements
- 3- Résolution budget de fonctionnement, d'investissement et service de la dette pour 2012-2013
- 4- Résolution liste des commissaires vérificateurs pour 2012-2013
- 5- Résolution radiation des comptes de taxes avec soldes de 3,00 \$ et moins
- 6- Résolution taux d'intérêt pour l'année scolaire 2012-2013
- 7- Résolution effets bancaires de certains établissements
- 8- **Renouvellement d'entente financière**

**F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

- 1- Adoption - politique d'achat révisée
- 2- Résiliation - politique cahier des charges
- 3- Cafétéria Cité étudiante de la Haute-Gatineau 2012-2015
- 4- Cafétéria école secondaire Sieur-de-Coulonge 2012-2015
- 5- Remplacement des allèges - Ste-Marie à Otter-Lake - MDB-008B
- 6- Toiture Ste-Anne à l'Ile du Grand-Calumet - MDB-004
- 7- Installation d'un système anti-refoulement Sacré-Cœur Gracefield - MDB-065
- 8- Remplacement du parement extérieur St-Boniface - Bois-Franc - MDB-019
- 9- Liste *Amélioration et transformation des bâtiments* 2012-2013 (AMT)
- 10- Liste *Maintien des bâtiments* 2012-2013 (MDB)
- 11- Entente terrain soccer centre multiservices de Campbell's Bay
- 12- Auditorium école secondaire Sieur-de-Coulonge - RDE-026A (dérogation)
- 13- Monte-personnes - centre Pontiac - Fort-Coulonge (dérogation) - EHDAA-18A
- 14- Entente Maison de la culture de la Vallée de la Gatineau
- 15- **Copie d'une résolution de la MRC Vallée de la Gatineau – terrain synthétique**

**G) AUTRES**

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2012-CC-119

**Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 23 mai 2012**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Chantal Tremblay que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 23 mai 2012 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec des corrections aux pages 944, 945 et 957.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 27 juin 2012

**A-2B) Suivis**

La présidente Mme Diane Nault fait des suivis sur certains points :

- page 940, point A-6 (conseils d'établissement) – une section portant sur les conseils d'établissement sera publiée dans le prochain cahier de la rentrée;
- page 941, point A-9 (Agence) – l'Agence de la santé et des services sociaux devrait faire savoir, d'ici la fin du mois de juillet, si la nomination de la présidente Mme Diane Nault au conseil d'administration est acceptée;
- page 954, point F-8 (terrain synthétique) – la commission scolaire a reçu un appui du CLD et de la MRC Vallée de la Gatineau dans ce dossier;
- page 958, point G-1 (caméras) – M. Leblanc, suite à des vérifications faites au niveau des caméras installées près de l'école de Cayamant, donne des précisions à la commissaire Mme Chantal Lamarche.

La commissaire Mme Janique Lachapelle souhaite apporter des changements à la résolution 2012-CC-116, adoptée le mois dernier. Les commissaires adoptent une résolution remaniée.

**RESOLUTION 2012-CC-120                      Traverse de piétons**

**CONSIDÉRANT** le grand nombre d'élèves de la Cité étudiante qui fréquentent le magasin Tim Hortons de la rue Principale Nord à Maniwaki;

**CONSIDÉRANT** que ceux-ci doivent traverser la rue Principale Nord dans un secteur où il n'y a pas de passages piétonniers;

**CONSIDÉRANT** le volume élevé de circulation à cet endroit et l'importance de veiller à la sécurité de nos élèves;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Janique Lachapelle de demander au ministère des Transports de mettre en place une traverse pour piétons en face du magasin Tim Hortons.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-3 Parole au public**

Pas de questions du public.

**A-4 Correspondance**

Pas de questions sur la correspondance.

**A-5 RÉSOLUTION 2012-CC-121                      Huis-clos**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente Mme Diane Nault de discuter de certains points en huis-clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le mercredi 27 juin 2012

RÉSOLUTION 2012-CC-122

**Levée du huis-clos**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente Mme Diane Nault de lever le huis-clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*(Le commissaire M. Jacques Masseau se joint à la rencontre à 19 h 55.)*

RESOLUTION 2012-CC-123

**Agence de recouvrement**

**IL EST PROPOSE** par la commissaire Mme Denise Miron Marion de mandater le secrétaire général de cesser les poursuites à l'endroit de l'employé numéro 000000856 et de mandater le secrétaire général de retenir les services d'une agence de recouvrement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-6 Martin Bertrand nommé Personnalité de la semaine par LeDroit/Radio-Canada**

M. Sylvain souligne qu'un enseignant de Sieur-de-Coulonge, M. Martin Bertrand, a été nommé Personnalité de la semaine par le journal LeDroit et la station d'Ottawa de Radio-Canada. M. Bertrand avait aussi, quelques jours plus tôt, le 28 mai, décroché la médaille d'or des Grands Prix du tourisme québécois, après avoir été désigné lauréat régional de ce concours en avril dernier.

**A-7 Nomination d'une direction adjointe à l'établissement Primaire Pontiac**

M. Sylvain rappelle que M. Stéphane Bouchard, jusqu'ici directeur adjoint du Cœur de la Gatineau, a été nommé directeur adjoint de Pontiac Primaire, suite à la nomination de Mme Julie Martin comme directrice.

**A-8 Maison de la culture, rénovation de l'auditorium, rencontre du 15 juin 2012**

La présidente Mme Diane Nault explique qu'une rencontre a eu lieu le 15 juin dernier, avec divers partenaires impliqués dans ce dossier, dont M. Robert Ledoux (architecte) et M. Michel Gauthier (président de la Maison de la culture). Il a notamment été question de modifier le montant de l'investissement requis, de 6,5 à 5,3 millions \$, de façon à favoriser une issue favorable à l'étude de notre dossier par le Conseil du trésor. M. Pétrin apporte quelques précisions sur ce dossier.

**A-9 Résultats du Grand Défi Pierre Lavoie et classement de nos écoles sur la scène provinciale**

M. Sylvain note que les écoles de la CSHBO ont bien figuré lors du Grand Défi Pierre Lavoie. Parmi toutes les écoles primaires de l'Outaouais, l'école l'Envolée (Jean-Paul II) est celle qui a été choisie pour participer à la Grande récompense et les écoles de la commission scolaire ont occupé sept des cinquante premières places au classement provincial, pour les programmes *Aiguise ta matière grise* et *Lève-toi et bouge*. Aussi, l'Outaouais a mis sur pied une équipe de cyclistes pour la grande randonnée de 1 000 km et des équipes d'étudiants du secondaire ont participé à une course à relais.

Le mercredi 27 juin 2012

M. Sylvain signale que toutes ces réalisations mettent en valeur notre personnel et nos parents. Elles sont aussi le signe que nos élèves ont pris le Grand Défi à cœur et ont consenti de grands efforts de participation.

**A-10 Plans d'effectifs**

- a) RESOLUTION 2012-CC-124 **Plan d'effectifs 2012-2013 - gestionnaires d'établissements**

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès des associations concernées;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'accepter le plan d'effectifs des gestionnaires d'établissements pour l'année scolaire 2012-2013, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- b) RESOLUTION 2012-CC-125 **Plan d'effectifs 2012-2013 - gestionnaires du centre administratif**

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès des associations concernées;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau d'accepter le plan d'effectifs des gestionnaires du centre administratif pour l'année scolaire 2012-2013, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-11- Golf de la Chambre de commerce et d'industrie de Maniwaki, 8 août 2012**

La commission scolaire aura deux représentants à ce tournoi, soit la présidente Mme Diane Nault et M. Sylvain.

- A-12 RESOLUTION 2012-CC-126 Modifications au programme de bourses de la commission scolaire**

CONSIDÉRANT L'importance que la commission scolaire accorde à la persévérance et à la réussite scolaire ;

CONSIDÉRANT les difficultés rencontrées au niveau du recrutement et de la rétention de personnel sur notre territoire ;

CONSIDÉRANT l'évaluation du contexte budgétaire de la commission scolaire ;

CONSIDÉRANT l'avènement de la cinquième secondaire à l'école de Gracefield ;

Le mercredi 27 juin 2012

**(RÉSOLUTION 2012-CC-126) suite**

**CONSIDERANT** les campagnes de financement menées par Complicité Emploi ;

**CONSIDERANT** les demandes qui sont formulées annuellement par les écoles et les centres ;

**IL EST PROPOSE** par la commissaire Mme Chantal Lamarche de modifier le programme de bourses de la commission scolaire, de façon à ce que la distribution soit la suivante, pour l'année scolaire 2012-2013 et les années suivantes :

|  |                 |
|--|-----------------|
| • Cité étudiante de la Haute-Gatineau (deux bourses de 200 \$) | 400 \$          |
| • Sieur-de-Coulonge (deux bourses de 200 \$)                   | 400 \$          |
| • École Sacré-Cœur de Gracefield (deux bourses de 200 \$)      | 400 \$          |
| • Centre Notre-Dame-du-Désert (deux bourses de 200 \$)         | 400 \$          |
| • Centre Pontiac (deux bourses de 200 \$)                      | 400 \$          |
| • Centre St-Joseph (deux bourses de 200 \$)                    | 400 \$          |
| • Bourses de la relève (Complicité Emploi)                     | 1 800 \$        |
| • Bourses du Pontiac   | 1 800 \$        |
| <b>TOTAL</b>   | <b>6 000 \$</b> |

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-13 Comité environnemental**

**a) Bilan du plan d'action triennal 2009-2012**

M. Millar présente le bilan du premier plan d'action du comité environnemental et explique la démarche ayant mené à la préparation du deuxième plan.

**b) Plan d'action triennal 2012-2015**

RESOLUTION 2012-CC-127

**Adoption du plan triennal du comité environnemental**

**IL EST PROPOSE** par la commissaire Mme Chantal Lamarche d'adopter le plan d'action triennal (2012-2013, 2013-2014, 2014-2015) du comité environnemental, tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-14 Rapport d'informations de la présidente**

La présidente Mme Diane Nault présente son rapport et souligne les nombreuses graduations qui ont eu lieu ou qui restent à venir dans les écoles et les centres.

Le mercredi 27 juin 2012

La commissaire Mme Madeleine Aumond profite de l'occasion pour noter le dynamisme des enseignants impliqués dans ces activités. Par ailleurs, la commissaire Mme Marise Veilleux dit avoir bien apprécié son expérience lors de la soirée des finissants de la formation *Assistance à la personne en établissement de santé*.

#### **A-15 Rapport d'informations du directeur général**

M. Sylvain aborde plusieurs points.

La commission scolaire n'a pas obtenu la formation souhaitée en mécanique de machines fixes. M. Sylvain et Mme Stéphanie Vallée ont discuté du dossier à deux reprises, récemment, afin de définir les gestes à poser. Le commissaire M. Bruno Nicolas note que le Cégep de l'Outaouais a pu obtenir un financement pour l'agrandissement de ses installations.

Une entente sur la recherche au PERO (Pôle d'excellence en récréotourisme de l'Outaouais), entre la CSHBO et l'UQO, a été signée hier. Ce projet de recherche vise à cerner les secrets de la réussite des entreprises récréotouristiques et à dégager des pistes à suivre.

La CSHBO doit recevoir une lettre bientôt, au sujet de l'avenir de la formation en armurerie, mais le contenu de la lettre n'est pas encore connu. Deux cohortes complètes sont déjà inscrites à la formation d'armurerie pour l'an prochain. M. Sylvain ajoute qu'il est possible qu'une option en santé soit octroyée à la commission scolaire, mais que rien n'est encore définie à ce sujet.

La première année d'études collégiales en sciences humaines ne pourra pas être offerte en Haute-Gatineau l'année prochaine, faute d'un nombre suffisant d'inscriptions. Le recrutement est difficile depuis trois ans et seuls cinq élèves s'étaient inscrits pour 2012-2013. Pour que le programme revienne, il va falloir qu'il y ait suffisamment d'élèves qui s'inscrivent.

La CSHBO a le projet de prendre la relève du Carrefour jeunesse emploi et de devenir le mandataire financier de Vallée de la Gatineau en santé, à compter du 1<sup>er</sup> juillet prochain.

#### **A-16 Dépôt des procès-verbaux**

- a) **Comité de parents, rencontre du 24 avril 2012**
- b) **Comité consultatif de gestion, rencontre du 8 mai 2012**
- c) **Comité environnemental, rencontre du 10 avril 2012**

Les documents sont déposés.

#### **B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- B-1**    RESOLUTION 2012-CC-128                      **Règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

CONSIDÉRANT la résolution 2012-CC-061, sur le projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, adoptée le mercredi 25 avril 2012 ;

Le mercredi 27 juin 2012

**(RÉSOLUTION 2012-CC-128)** suite

**CONSIDERANT** les avis publics parus dans les journaux;

**CONSIDERANT** que le secrétariat général n'a reçu aucun commentaire, ni aucune suggestion quant à ce projet de règlement,

**IL EST PROPOSE** par le commissaire M. Daniel Moreau d'approuver le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Les dates prévues des séances ordinaires sont les suivantes :

| <b>Le jour :</b>  | <b>Le lieu :</b> |
|-------------------|------------------|
| 29 août 2012      | Maniwaki         |
| 26 septembre 2012 | Fort-Coulonge    |
| 31 octobre 2012   | Fort-Coulonge    |
| 28 novembre 2012  | Maniwaki         |
| 30 janvier 2013   | Gracefield       |
| 27 février 2013   | Gracefield       |
| 27 mars 2013      | Fort-Coulonge    |
| 24 avril 2013     | Fort-Coulonge    |
| 22 mai 2013       | Maniwaki         |
| 26 juin 2013      | Maniwaki         |

**L'heure :** les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h 00

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**B-2** RESOLUTION 2012-CC-129 **Plan triennal de répartition et de destination des immeubles**

**CONSIDERANT** la résolution 2012-CC-060, sur le projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles, adoptée par le conseil des commissaires le mercredi 25 avril 2012;

**CONSIDERANT** les consultations effectuées auprès des municipalités, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**CONSIDERANT** les consultations effectuées auprès du comité de parents, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*;

**IL EST PROPOSE** par la commissaire Mme Marise Veilleux et résolu d'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, tel que présenté ci-après.

**PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION  
ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES  
(SELON L'ARTICLE 211 L.I.P.)**

**(RÉSOLUTION 2012-CC-129) suite***(Légende à la fin)*

*Prévisions des effectifs scolaires pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015, selon la Direction de la recherche, des statistiques et de l'information, entrepôt de données ministérielles, MELS, 18 février 2011.*

*2012-2013 : 1 536 élèves au primaire  
1 136 élèves au secondaire*

*2013-2014 : 1 579 élèves au primaire  
1 178 élèves au secondaire*

*2014-2015 : 1 528 élèves au primaire  
1 152 élèves au secondaire*

| <b>CODES<br/>BÂTISSSES</b> | <b>IMMEUBLES</b>  | <b>2012-<br/>2013</b> | <b>2013-<br/>2014</b> | <b>2014-<br/>2015</b> |
|----------------------------|---|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| 774-026                    | Sieur-de-Coulonge<br>250, chemin de la Chute<br>Mansfield (Québec)<br>J0X 1R0<br>Capacité d'accueil : 950 élèves                            | 2-3-5                 | 2-3-5                 | 2-3-5                 |
| 774-011                    | Poupore<br>25, rue Coulonge<br>Fort-Coulonge (Québec)<br>J0X 1V0<br>Capacité d'accueil : 360 élèves   | 1                     | 1                     | 1                     |
| 774-012                    | Saint-Pierre<br>33, rue Romain<br>Fort-Coulonge (Québec)<br>J0X 1V0<br>Capacité d'accueil : 130 élèves                                      | 1-6                   | 1-6                   | 1-6                   |
| 774-022                    | Notre-Dame-du-Sacré-Coeur<br>89, chemin Pembroke<br>L'Isle-aux-Allumettes (Québec)<br>J0X 1M0<br>Capacité d'accueil : 120 élèves            | 1                     | 1                     | 1                     |
| 774-027                    | Centre de formation multiservice<br>du Pontiac<br>1, rue Front Sud<br>Campbell's Bay (Québec)<br>J0X 1K0<br>Capacité d'accueil : 110 élèves | 3                     | 3                     | 3                     |
| 774-004                    | Sainte-Anne, no 1<br>166, chemin des Outaouais<br>Île-du-Grand-Calumet (Québec)<br>J0X 1J0<br>Capacité d'accueil : 110 élèves               | 1                     | 1                     | 1                     |

Le mercredi 27 juin 2012

## (RÉSOLUTION 2012-CC-129) suite

|         |   |       |       |       |
|---------|---|-------|-------|-------|
| 774-008 | Sainte-Marie<br>340, rue Martineau<br>Otter-Lake (Québec)<br>J0X 2P0<br>Capacité d'accueil : 150 élèves                             | 1-6   | 1-6   | 1-6   |
| 774-065 | Sacré-Coeur<br>11, chemin de Blue Sea<br>Gracefield (Québec)<br>J0X 1W0<br>Capacité d'accueil : 770 élèves                          | 1-2   | 1-2   | 1-2   |
| 774-001 | Saint-Nom-de-Marie<br>8, rue Laramée<br>Lac-Ste-Marie (Québec)<br>J0X 1Z0<br>Capacité d'accueil : 150 élèves                        | 1     | 1     | 1     |
| 774-024 | Sainte-Thérèse<br>1, chemin de l'École<br>Cayamant (Québec)<br>J0X 1Y0<br>Capacité d'accueil : 50 élèves                            | 1     | 1     | 1     |
| 774-007 | Reine-Perreault<br>2, chemin Blue Sea<br>Blue Sea (Québec)<br>J0X 1C0<br>Capacité d'accueil : 110 élèves                            | 1     | 1     | 1     |
| 774-006 | Notre-Dame-de-Grâce<br>47, rue Principale, CP 40<br>Bouchette (Québec)<br>J0X 1E0<br>Capacité d'accueil : 130 élèves                | 1     | 1     | 1     |
| 774-029 | Académie Sacré-Coeur<br>248, rue Notre-Dame<br>Maniwaki (Québec)<br>J9E 2J8<br>Capacité d'accueil : 280 élèves                      | 1     | 1     | 1     |
| 774-009 | Sainte-Croix<br>8, chemin de la Ferme<br>Messines (Québec)<br>J0X 2J0<br>Capacité d'accueil : 120 élèves                            | 1     | 1     | 1     |
| 774-067 | Cité étudiante de la Haute-Gatineau<br>211, rue Henri-Bourassa<br>Maniwaki (Québec)<br>J9E 1E4<br>Capacité d'accueil : 1 750 élèves | 1-2-3 | 1-2-3 | 1-2-3 |
| 774-013 | Couvent du Christ-Roi<br>148, boulevard Desjardins<br>Maniwaki (Québec)<br>J9E 2E1<br>Capacité d'accueil : 190 élèves               | 1     | 1     | 1     |
| 774-010 | Pie-XII<br>122, rue Comeau<br>Maniwaki (Québec)<br>J9E 2S8<br>Capacité d'accueil : 140 élèves                                       | 1     | 1     | 1     |

Le mercredi 27 juin 2012

## (RÉSOLUTION 2012-CC-129) suite

|         |   |     |     |     |
|---------|---|-----|-----|-----|
| 774-019 | Saint-Boniface<br>459, route 105<br>Bois-Franc (Québec)<br>J9E 3A9<br>Capacité d'accueil : 100 élèves                     | 1   | 1   | 1   |
| 774-021 | Dominique-Savio<br>8, rue du Collège<br>Montcerf-Lytton (Québec)<br>J0W 1N0<br>Capacité d'accueil : 100 élèves            | 1   | 1   | 1   |
| 774-023 | Sacré-Coeur<br>1317, route transcanadienne<br>Grand-Remous (Québec)<br>J0W 1E0<br>Capacité d'accueil : 210 élèves         | 1   | 1   | 1   |
| 774-014 | Centre Notre-Dame-du-Désert<br>331/335, rue du Couvent<br>Maniwaki (Québec)<br>J9E 1H5<br>Capacité d'accueil : 311 élèves | 4-5 | 4-5 | 4-5 |
| 774-015 | Centre Saint-Eugène<br>67, chemin Rivière-Gatineau<br>Déléage (Québec)<br>J9E 3A5<br>Capacité d'accueil : 120 élèves      | 4   | 4   | 4   |
| 774-016 | Christ-Roi (garçons)<br>247, rue Moncion<br>Maniwaki (Québec)<br>J9E 2G6  | 1-2 | 1-2 | 1-2 |
| 774-002 | Centre St-Joseph<br>67, rue St-Joseph<br>Gracefield (Québec)<br>J0X 1W0<br>Capacité d'accueil : 60 élèves                 | 4   | 4   | 4   |
| 774-018 | Centre Pontiac<br>183, rue Principale<br>Fort-Coulonge (Québec)<br>J0X 1V0<br>Capacité d'accueil : 160 élèves             | 4-5 | 4-5 | 4-5 |
| 774-005 | Laval<br>29, rue Principale<br>Ste-Thérèse-de-la-Gatineau<br>(Québec)<br>J0X 2X0<br>Capacité d'accueil : 120 élèves       | 1   | 1   | 1   |
| 774-003 | Saint-Jean-Bosco<br>106, rue Mccuaig<br>Campbell's Bay (Québec)<br>J0X 1K0  | 6   | 6   | 6   |
| 774-020 | Bureaux administratifs<br>185, rue Principale<br>Fort-Coulonge (Québec)<br>J0X 1V0  | 6   | 6   | 6   |

Le mercredi 27 juin 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-129) suite

| <b>LÉGENDE</b>                |                           |
|-------------------------------|---------------------------|
| (1) Primaire                  | (2) Secondaire            |
| (3) Formation professionnelle | (4) Éducation des adultes |
| (5) Administration            | (6) Autres                |
| (7) Bâtiments excédentaires   |                           |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**B-3** RESOLUTION 2012-CC-130**Adoption des actes d'établissement  
des écoles et des centres**

**CONSIDÉRANT** la résolution 2012-CC-064, sur le projet d'actes d'établissement des écoles et des centres, adoptée le mercredi 25 avril 2012 ;

**CONSIDÉRANT** le plan triennal de répartition et de destination des immeubles ;

**CONSIDÉRANT** les consultations effectuées auprès du comité de parents, conformément à l'article 193 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Denise Miron Marion que la commission scolaire émette les actes d'établissements suivants pour l'année scolaire 2012-2013 et les années suivantes.



**Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

**ACTES D'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES ET DES CENTRES  
ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013 et les années suivantes**

**774-001****École secondaire Sieur-de-Coulonge**

Adresse : 250, ch. de la Chute, C.P. 760, Mansfield (Québec), JOX 1R0

Ordre d'enseignement : *secondaire : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles*  
 Clientèle : *régulière & E.H.D.A.A.*

Bâtisse : 774B026

**Sieur-de-Coulonge**250, chemin de la Chute, C.P. 760  
Mansfield (Québec) JOX 1R0

➤ Tous les locaux, sauf les locaux portant les numéros suivants : 135A, 163B, 165, 165A, 165B, 174, 177, 178, 191, 191A, 191B, 192, 194, 195

Le mercredi 27 juin 2012

**(RÉSOLUTION 2012-CC-130) suite****774-002****École Primaire Pontiac**

Adresse : 25, rue Coulonge, C.P. 549, Fort-Coulonge (Québec), JOX 1V0

Ordre d'enseignement : *Préscolaire : 4 ans et 5 ans  
Primaire : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles*Clientèle : *régulière & E.H.D.A.A.*

- Bâtisses : 774B004 **Sainte-Anne, no 1**  
166, chemin des Outaouais  
Île-du-Grand-Calumet (Québec) JOX 1J0
- Tous les locaux
  - Préscolaire 4 ans et 5 ans
  - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 774B008 **Sainte-Marie**  
340, rue Martineau  
Otter-Lake (Québec) JOX 2P0
- Tous les locaux
  - Préscolaire 4 ans et 5 ans
  - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 774B011 **Poupore**  
25, rue Coulonge  
Fort-Coulonge (Québec) JOX 1V0
- Tous les locaux
  - Préscolaire 4 ans et 5 ans
  - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 774B012 **Saint-Pierre**  
33, rue Romain  
Fort-Coulonge (Québec) JOX1V0
- Tous les locaux
  - Préscolaire 4 ans et 5 ans
  - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 774B022 **Notre-Dame-du-Sacré-Cœur**  
89, chemin Pembroke  
L'Isle-aux-Allumettes (Québec) JOX 1M0
- Tous les locaux
  - Préscolaire 4 ans et 5 ans
  - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 886B025 **Jean-Paul II (L'Envolée)**  
10, rue Leslie  
Campbell's Bay (Québec) JOX 1K0
- Locaux à usage exclusif : E-04, E-05, E-06, E-07, E-12, R-09, R-39-1
  - Locaux partagés : E-16, E-18, R-03, R-04, R-12, R-13, R-14, R-21, R-26, R-30, R-32
  - Préscolaire 4 ans et 5 ans
  - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

**774-003****École du Cœur-de-la-Gatineau**

Adresse : 11, chemin de Blue Sea, C.P. 313, Gracefield (Québec), JOX 1W0

Le mercredi 27 juin 2012

**(RÉSOLUTION 2012-CC-130) suite**

|                        |   |
|------------------------|---|
| Ordre d'enseignement : | <i>Précolaire : 4 ans et 5 ans<br/>Primaire : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles<br/>Secondaire : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles</i>   |
| Clientèle :            | <i>régulière et E.H.D.A.A.</i>  |
| Bâtisses :             | 774B001 <b>Saint-Nom-de-Marie</b><br>8, rue Laramée<br>Lac-Saint-Marie (Québec) J0X 1Z0<br>➤ Tous les locaux<br>➤ Précolaire 4 ans et 5 ans<br>➤ 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles du primaire  |
|                        | 774B006 <b>Notre-Dame-de-Grâce</b><br>47, rue Principale, C.P. 40<br>Bouchette (Québec) J0X 1E0<br>➤ Tous les locaux<br>➤ Précolaire 4 ans et 5 ans<br>➤ 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles du primaire  |
|                        | 774B007 <b>Reine-Perreault</b><br>2, chemin de Blue Sea, C.P. 130<br>Blue Sea (Québec) J0X 2C0<br>➤ Tous les locaux<br>➤ Précolaire 4 ans et 5 ans<br>➤ 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles du primaire   |
|                        | 774B024 <b>Sainte-Thérèse</b><br>1, chemin de l'École<br>Cayamant (Québec) J0X 1Y0<br>➤ Tous les locaux<br>➤ Précolaire 4 ans et 5 ans<br>➤ 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles du primaire   |
|                        | 774B065 <b>Sacré-Cœur</b><br>11, chemin de Blue Sea, C.P. 313<br>Gracefield (Québec) J0X 1W0<br>➤ Tous les locaux<br>➤ Précolaire 4 ans et 5 ans<br>➤ 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles du primaire<br>➤ 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles du secondaire |

**774-004****École Le Rucher de la Vallée de la Gatineau**

|                        |  |
|------------------------|--|
| Adresse :              | 248, rue Notre-Dame, Maniwaki (Québec), J9E 2J8  |
| Ordre d'enseignement : | <i>Précolaire : 4 ans et 5 ans<br/>Primaire : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles</i>  |
| Clientèle :            | <i>régulière et E.H.D.A.A.</i>   |
| Bâtisses :             | 774B005 <b>Laval</b><br>29, rue Principale<br>Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) J0X 2X0<br>➤ Tous les locaux<br>➤ Précolaire 4 ans et 5 ans<br>➤ 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles du primaire |
|                        | 774B009 <b>Sainte-Croix</b><br>8, chemin de la Ferme<br>Messines (Québec) J0X 2J0<br>➤ Tous les locaux<br>➤ Précolaire 4 ans et 5 ans<br>➤ 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles du primaire         |



Le mercredi 27 juin 2012

**(RÉSOLUTION 2012-CC-130) suite**

- 774B010      **Pie-XII**  
122, rue Comeau  
Maniwaki (Québec) J9E 2S8  
➤ Tous les locaux  
➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans  
➤ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 774B013      **Couvent du Christ-Roi**  
148, boulevard Desjardins  
Maniwaki (Québec) J9E 2E1  
➤ Tous les locaux  
➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans  
➤ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 774B019      **Saint-Boniface**  
459, route 105, C.P. 5  
Bois-Franc (Québec) J9E 3A9  
➤ Tous les locaux  
➤ 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 774B021      **Dominique-Savio**  
8, rue du Collège  
Montcerf-Lytton (Québec) J0W 1N0  
➤ Tous les locaux  
➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans  
➤ 1<sup>e</sup> cycle du primaire
- 774B023      **Sacré-Cœur**  
1317, route Transcanadienne, C.P. 106  
Grand-Remous (Québec) J0W 1E0  
➤ Tous les locaux  
➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans  
➤ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 774B029      **Académie Sacré-Cœur**  
248, rue Notre-Dame  
Maniwaki (Québec) J9E 2J8  
➤ Tous les locaux  
➤ Préscolaire 4 ans et 5 ans  
➤ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

**774-005****École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau**

Adresse : 211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki (Québec), J9E 1E4

Ordre d'enseignement : *Primaire : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles  
Secondaire : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles*Clientèle : *régulière et E.H.D.A.A.*

Bâtisse : 774B067

**Cité étudiante de la Haute-Gatineau**

211, rue Henri-Bourassa

Maniwaki (Québec) J9E 1E4

- Tous les locaux, sauf les locaux portant les numéros suivants : 126, 127, 128, 129, 130, 132, 133, 160, 161, 161-1, 161B, 161C, 161D, 161E, 161G, 162, 162A, 162B, 163, 163A, 163C, 164, 164A, 165, 166C, 168, 102S, 103S, 104S, 105S, 106S, 107S, ainsi que la cour intérieure près de la serre, 143D, 235, 261, 264, 264.1, 266, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279 et 280)
- 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du secondaire

Le mercredi 27 juin 2012

**(RÉSOLUTION 2012-CC-130) suite**

- 774B016      **Christ-Roi (garçons)**  
 247, rue Moncion  
 Maniwaki (Québec) J9E 2G6
- Tous les locaux
  - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
  - 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du secondaire

**774-307****Établissement des adultes CSHBO**

Adresse :            335, rue du Couvent, Maniwaki (Québec), J9E 1H5

Ordre d'enseignement :            *formation générale des adultes*

- Bâtisses :            774B002      **Centre St-Joseph**  
 67, rue St-Joseph  
 C.P. 418  
 Gracefield (Québec) J0X 1W0
- Tous les locaux

- 774B014      **Centre Notre-Dame-du-Désert**  
 335, rue du Couvent  
 Maniwaki (Québec) J9E 1H5
- Les locaux 132, 133, 134, 135, 136, 137, 140, 141, 142, 143, 144, 233, 234, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 323, 323-A, 324, 324-B, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332 et 333 (les autres locaux du bâtiment relèvent du centre administratif, situé dans le même édifice mais sous l'adresse civique «331, rue du Couvent, Maniwaki»)

- 774B015      **Centre St-Eugène**  
 67, chemin de la Rivière-Gatineau  
 Déléage (Québec) J9E 3A5
- Tous les locaux

- 774B018      **Centre Pontiac**  
 183, rue Principale  
 Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0
- Tous les locaux

**774-408****Centre de formation professionnelle Pontiac**

Adresse :            250, ch. de la Chute, C.P. 760, Mansfield (Québec), J0X 1R0

Ordre d'enseignement :            *formation professionnelle (jeune et adulte)*

- Bâtisse :            774B026      **Sieur-de-Coulonge**  
 250, chemin de la Chute, C.P. 760  
 Mansfield (Québec) J0X 1R0
- Les locaux suivants : 163B, 165, 165-A, 165-B, 174, 177, 178, 191, 191-A, 191-B, 192, 193, 194, 195

- 774B027      **Centre de formation multiservice du Pontiac**  
 1, rue Front Sud  
 Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0
- Tous les locaux

Le mercredi 27 juin 2012

**(RÉSOLUTION 2012-CC-130) suite****774-410****Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau**

Adresse : 211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki (Québec), J9E 1E4

Ordre d'enseignement : *formation professionnelle (jeune et adulte)*

Bâtisse : 774B067

**Cité étudiante de la Haute-Gatineau**

211, rue Henri-Bourassa

Maniwaki (Québec) J9E 1E4

Les locaux suivants : 127, 128, 129, 132, 133, 160, 162, 163, 170, 171, 172, 173, 175, 102 sud, 103 sud, 104 sud, 105 sud, 106 sud, 107 sud, 130B, 130C, 130D, 130E, 130F, 130G, 132A, 161-00, 162-01, 161-01, 162-02, 161-02, 162-04, 161-03, 162-05(RAF), 161-04, 162-05(VL), 161-05, 162-07, 161-06, 162-08, 161-07, 161-08, 161-09, 164-3, 173A, 173B, 174, 174P, 175-1, (130 et 131 même local), (163 et 162-01 même local), (164 et 164-1 même local), (164-01 et 164-2 même local), plus le local extérieur près de la serre 124 EX.

Secrétaire général

M. André J. Roy

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ****B-4 RESOLUTION 2012-CC-131****Centraide**

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 390-2006, adopté par le conseil des ministres du Québec le 10 mai 2006, concernant la campagne de sollicitation auprès du personnel et des personnes retraitées des secteurs public et parapublic ;

**CONSIDÉRANT** que ces nouvelles dispositions font en sorte que la campagne de sollicitation annuelle auprès du personnel des secteurs public et parapublic (déductions à la source) se fera dorénavant au profit de trois organismes, soit Centraide, la Société canadienne de la Croix-Rouge et les seize partenaires de Partenairesanté – Québec, selon le choix des donateurs, en collaboration avec Entraide – secteurs public et parapublic (autrefois Centraide – secteurs public et parapublic) ;

**CONSIDÉRANT** que les organismes publics de la santé et de l'éducation ont le choix de participer ou non à cette campagne de sollicitation ;

**CONSIDÉRANT** que les donations faites à Centraide sont retournées directement dans le milieu local et favorisent les organismes de nos régions ;

**CONSIDÉRANT** que le conseil des commissaires, en juin 2006, par la résolution 2006-CC-070, puis en mai 2007, par la résolution 2007-CC-083, puis en mai 2008, par la résolution 2008-CC-084, puis en juin 2009, par la résolution 2009-CC-132, puis en juin 2010, par la résolution 2010-CC-150, puis en juin 2011, par la résolution 2011-CC-111, avait décidé de continuer la campagne Centraide avec Centraide Gatineau/Labelle/Hauts-Laurentides, pour une période d'un an à chaque fois;

Le mercredi 27 juin 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-131) suite

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Daniel Moreau de renouveler l'entente conclue avec Centraide Gatineau/Labelle/Hauts-Laurentides pour une période d'un an, soit pendant l'année scolaire 2012-2013.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**B-5 Liste des besoins en enseignement**

M. Roy explique que des postes ont été comblés en musique et en éducation physique. Il y aura aussi des entrevues la semaine prochaine.

**C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE**

**C-1 Grand défi Pierre Lavoie – cubes énergies**

M. Rondeau souligne l'excellente performance de nos écoles et l'impact positif du Grand Défi Pierre Lavoie sur la réalisation des devoirs et l'implication des parents. Il signale aussi le rôle important joué par M. Sylvain, en tant que capitaine et entraîneur de l'équipe cycliste outaouaise.

**C-2 Dossiers professionnels : information**

M. Rondeau présente deux documents, sur la psychologie et l'orthophonie.

Au niveau de l'anglais intensif, M. Rondeau explique qu'une personne, Mme Tardif, a été nommée par le ministère pour accompagner les commissions scolaires. Il répond aux questions de la commissaire Mme Guylaine Marcell sur les services d'orthophonie.

**C-3 Dépôt de comptes rendus :**

- a) **Comité consultatif ehdaa-parents du 24 avril 2012**
- b) **Comité des politiques pédagogiques du 25 avril 2012**
- c) **Comité de coordination pédagogique du 15 mai 2012**

Les comptes rendus sont déposés.

*(Pause, de 20 h 30 à 20 h 40)*

**D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**D-1 Médias sociaux - suivi**

La commissaire Mme Chantal Tremblay donne des explications sur les travaux du comité mixte, notamment au niveau de la rencontre tenue le 19 juin : directive aux utilisateurs, campagne de sensibilisation, adoption d'une politique révisée, propositions de contenu pour la page Facebook, etc.

**D-2 RESOLUTION 2012-CC-132                      Modifications à la politique de communication**

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de travail des médias sociaux;

Le mercredi 27 juin 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-132) suite

CONSIDÉRANT la consultation auprès des comités concernés;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Tremblay d'adopter les modifications à la politique de communication telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D-3** RESOLUTION 2012-CC-133 **Négociations des contrats de transport scolaire exclusif**

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires a mandaté un comité pour procéder à la négociation des contrats de transport scolaire;

CONSIDÉRANT le cadre général pour le renouvellement des contrats de transport scolaire;

CONSIDÉRANT les négociations de gré à gré avec les représentants des transporteurs scolaires;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Marise Veilleux de renouveler les contrats de transport scolaire exclusif pour une période de cinq (5) ans, soit les années 2012 à 2017, selon les conditions suivantes :

1. Une normalisation à un taux uniforme pour les montants de base par type de véhicule;
2. Une indexation des montants de base et des coûts de kilométrage;
3. Pour les années subséquentes, les contrats seront indexés suivant le taux d'indexation du MÉLS pour le transport scolaire;
4. Les taux pour les activités parascolaires seront majorés :
  - i. Le taux de kilométrage est augmenté de 1,34 \$ à 1,45 \$;
  - ii. Le taux horaire pour les heures d'attentes passe de 15,23 \$ à 23,95 \$;
  - iii. Pour les années subséquentes, ces taux seront indexés suivant le taux d'indexation du MÉLS;

Que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer les contrats pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D-4** RESOLUTION 2012-CC-134 **Acquisition d'équipements dans le cadre de la mesure *L'École 2.0 : la classe branchée*, pour l'année 2012-2013 (mesure 50680)**

*OBJET :*

Acquisition d'équipements dans le cadre de la mesure *L'École 2.0 : La classe branchée*, pour l'année 2012-2013 (mesure 50680)

Présenté au conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

Paramètre d'allocation pour la mesure 50680 pour l'année 2012-2013: 90 000 \$.

Le mercredi 27 juin 2012

**(RÉSOLUTION 2012-CC-135) suite***ÉTAT DE SITUATION :*

Dans le cadre des règles budgétaires d'investissements 2012-2013 des commissions scolaires, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) poursuit la mesure 50680 *L'école 2.0 : la classe branchée*, dans laquelle elle rend *obligatoire* la participation au regroupement du Centre des Services partagés du Québec (CSPQ) afin de *pouvoir bénéficier* des allocations pour l'achat des tableaux numériques interactifs (TNI) pour les classes. Cette mesure prévoit des allocations pour la valeur mentionnée ci-haut. Le nombre de TNI pourra varier en fonction du coût unitaire mais ne pourra dépasser 3 000 \$ l'unité incluant une allocation de 200 \$ pour l'installation du TNI.

Afin de faciliter le processus d'acquisition des équipements par les commissions scolaires, le MELS s'est entendu avec le CSPQ et le Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour créer un partenariat qui simplifiera la démarche d'acquisition pour les commissions scolaires.

En vertu de la loi sur les contrats des organismes publics, le CCSR est responsable de recueillir les engagements. Par la suite, ces engagements seront compilés et transférés au CSPQ pour l'appel d'offres au marché.

Une résolution du conseil des commissaires est nécessaire pour renouveler annuellement la participation de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais aux achats regroupés du CSPQ.

*RECOMMANDATION :*

**ATTENDU** que la participation de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais au regroupement des achats du Centre des services partagés du Québec (CSPQ) est *obligatoire* pour commander les tableaux numériques interactifs et recevoir les allocations liées à la mesure 50680;

**ATTENDU** que le CSPQ procèdera à un appel d'offres pour ces équipements en partenariat avec le CCSR;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Guylaine Marcil que le directeur général, M. Harold Sylvain, accepte que la CSHBO participe au regroupement des achats du Centre des services partagés du Québec et qu'il soit autorisé à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais les mandats d'achats et les bons de commande qui en découlent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Leblanc répond aux questions du commissaire M. Charles Langevin.

**D-5- Comptes rendus des rencontres du comité consultatif de transport :**

- a) 27 février 2012
- b) 26 mars 2012
- c) 14 mai 2012

Ces comptes rendus sont déposés.

Le mercredi 27 juin 2012

**E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**E-1 RESOLUTION 2012-CC-135                      Registre des chèques**

**CONSIDÉRANT** la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire Mme Chantal Tremblay;

**CONSIDÉRANT** que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Chantal Tremblay que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 23 mai, 8 juin et 11 juin 2012 soient adoptés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**E-2 RESOLUTION 2012-CC-136                      Approbation par la commission scolaire des budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes pour l'année 2012-2013**

**CONSIDÉRANT** les budgets adoptés par les conseils d'établissement (articles 95 et 110.4);

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire doit approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes (article 276);

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité des ressources financières de recommander au conseil des commissaires l'adoption du budget;

**CONSIDÉRANT** les documents déposés "Résolutions des conseils d'établissement adoptant les budgets 2012-2013 des écoles ou des centres et les budgets des établissements";

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Denise Miron Marion d'approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes, sous réserve des réajustements qui pourront être apportés en cours d'année selon les effectifs réels et de toute autre modification pouvant affecter les revenus et les dépenses de l'établissement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**E-3 RESOLUTION 2012-CC-137                      Adoption du budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette de la commission scolaire, pour l'année scolaire 2012-2013**

**CONSIDÉRANT** que, conformément à la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c-I-13.3), la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais doit adopter et transmettre à la ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2012-2013;

Le mercredi 27 juin 2012

**(RÉSOLUTION 2012-CC-137) suite**

**CONSIDÉRANT** que la ministre a autorisé la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à adopter un budget dont les dépenses sont supérieures ou égales aux revenus, en tenant compte de l'application de la règle d'appropriation du surplus accumulé;

**CONSIDÉRANT** que l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 2 159 051 333 \$, en conformité avec la loi et les règles budgétaires 2012-2013;

**CONSIDÉRANT** que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à 0,35 ¢;

**CONSIDÉRANT** que ce taux respecte les limites prévues par la loi;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Charles Langevin que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté et transmis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35 ¢.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**E-4 RESOLUTION 2012-CC-138****Liste des commissaires vérificateurs pour l'année 2012-2013**

**CONSIDÉRANT** la nouvelle année financière;

**CONSIDÉRANT** que selon la procédure, les factures doivent être vérifiées par les commissaires;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Guylaine Marcil que la vérification des factures soit faite à tour de rôle par les commissaires suivants :

| <b>Date</b>       | <b>Lieu</b>   | <b>Nom du commissaire vérificateur</b> |
|-------------------|---------------|--|
| 29 août 2012      | Maniwaki      | Guylaine Marcil<br>Denise Miron Marion |
| 26 septembre 2012 | Fort-Coulonge | Madeleine Aumond                       |
| 31 octobre 2012   | Fort-Coulonge | Eric Ethier                            |
| 28 novembre 2012  | Maniwaki      | Daniel Moreau                          |
| 30 janvier 2013   | Gracefield    | Jacques Masseau                        |
| 27 février 2013   | Gracefield    | Charles Langevin                       |
| 27 mars 2013      | Fort-Coulonge | Marise Veilleux                        |
| 24 avril 2013     | Fort-Coulonge | Janique Lachapelle                     |
| 22 mai 2013       | Maniwaki      | Annette Dumouchel                      |
| 26 juin 2013      | Maniwaki      | Chantal Tremblay                       |

Cette vérification se fera au bureau de la direction du service des ressources financières avant l'assemblée du conseil des commissaires. Les registres seront joints au dossier de l'assemblée pour examen.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le mercredi 27 juin 2012

**E-5 RESOLUTION 2012-CC-139 Radiation des comptes de taxes avec des soldes de 3,00 \$ et moins**

**CONSIDÉRANT** la nécessité de simplifier la gestion des ressources financières ;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Janique Lachapelle que les comptes de taxes avec des soldes de 3,00 \$ et moins, pour un montant total de ± 4 200,00 \$ soient radiés du rôle d'évaluation lors de l'opération de fin d'année financière 2011-2012 par le service de taxation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**E-6 RESOLUTION 2012-CC-140 Taux d'intérêt pour l'année scolaire 2012-2013**

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire doit fixer le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes;

**CONSIDÉRANT** le tableau comparatif du taux d'intérêt chargé par d'autres commissions scolaires, ainsi que par la Ville de Maniwaki (voir tableau ci-dessous);

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Chantal Tremblay que le taux d'intérêt soit fixé à 13 % pour l'année 2012-2013.

**Comparatif**

| <b>COMMISSION SCOLAIRE</b>    | <b>TAUX % (en vigueur)</b> |
|-------------------------------|----------------------------|
| des Draveurs                  | 16 %                       |
| au Cœur-des-Vallées           | 16 %                       |
| Western Québec                | 16 %                       |
| des Portages de l'Outaouais   | 14 %                       |
| Pierre Neveu                  | 14 %                       |
| des Hauts-Bois-de-l'Outaouais | 13 %                       |
| Ville de Maniwaki             | 15 %                       |

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**E-7 RESOLUTION 2012-CC-141 Changement des signataires des effets bancaires - établissements**

**CONSIDÉRANT** le changement de personnel;

Le mercredi 27 juin 2012

**(RÉSOLUTION 2012-CC-141) suite**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'autoriser les changements des signataires des effets bancaires et que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour leur établissement, pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Deux signatures sont obligatoires parmi les personnes autorisées.

| ETABLISSEMENT                   | SIGNATAIRES  |
|---------------------------------|--|
| Cœur de la Gatineau, Gracefield | Stéphane Bouchard (enlever)<br>Josée Brisebois (ajouter)                             |
| Primaire Pontiac, Fort-Coulonge | Lorraine Meilleur (enlever)<br>Julie Martin (ajouter)<br>Stéphane Bouchard (ajouter) |

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**E-8 RESOLUTION 2012-CC-142****Renouvellement de l'entente – institution financière**

**CONSIDÉRANT** l'analyse faite par la directrice des ressources financières, Mme Manon Riel;

**CONSIDÉRANT** les avantages du renouvellement de la présente entente avec Desjardins centre financier aux entreprises Outaouais;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Denise Miron Marion que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais accepte la proposition de renouvellement, tel que décrit dans l'offre de service bancaire du 22 juin 2012, et ceci, pour une période de trois ans, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 1<sup>er</sup> juillet 2015.

La présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, sont mandatés à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais l'acceptation des termes et conditions de la proposition des Caisses.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES****F-1 RESOLUTION 2012-CC-143****Adoption de la politique d'achat**

**CONSIDÉRANT** les consultations effectuées auprès du comité des ressources matérielles et du comité de consultatif de gestion;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Jacques Masseau d'adopter la nouvelle politique d'achat RM-0704-01.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le mercredi 27 juin 2012

**F-2 RESOLUTION 2012-CC-144 Résiliation politique Cahier des charges**

**CONSIDÉRANT** l'entrée en vigueur de la nouvelle politique d'achat;

**CONSIDÉRANT** que la politique Cahier des charges RM-0704-09 n'est plus conforme aux nouvelles règles;

**CONSIDÉRANT** les consultations effectuées auprès du comité des ressources matérielles et du comité de consultatif de gestion

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Chantal Lamarche de résilier la politique Cahier des charges RM-0704-09.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**F-3 RESOLUTION 2012-CC-145 Concession de cafétéria – contrat 2012-2015 - Cité étudiante de la Haute-Gatineau**

**CONSIDÉRANT** que le contrat de concession de cafétéria de l'école Cité étudiante de la Haute-Gatineau se termine le 30 juin 2012;

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture a eu lieu le 14 juin 2012, à 10 h;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité d'évaluation et du coordonnateur des ressources matérielles;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Chantal Lamarche d'octroyer le contrat de concession de la cafétéria de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau à Mme Chantal Nobert moyennant un loyer de 2 000 \$ par année, ainsi que des coûts d'utilisation fixés à 5 % du montant des ventes effectuées lors de l'utilisation de la cuisine pour le service de traiteur et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat de concession de la cafétéria de l'école Cité étudiante de la Haute-Gatineau.

Ce contrat sera octroyé selon les conditions stipulées au contrat de concession et ce, pour une durée d'un an, renouvelable pour deux années additionnelles, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 30 juin 2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**F-4 RESOLUTION 2012-CC-146 Concession de cafétéria – contrat 2012-2015 - école secondaire Sieur-de-Coulonge**

**CONSIDÉRANT** que le contrat de concession de cafétéria de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge se termine le 30 juin 2012;

Le mercredi 27 juin 2012

**(RÉSOLUTION 2012-CC-146) suite**

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture a eu lieu le 14 juin 2012 à 10 h;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité d'évaluation et du coordonnateur des ressources matérielles;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Jacques Masseau d'octroyer le contrat de concession de la cafétéria de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge à M. Robert Héroult moyennant un loyer de 1 800 \$ par année, ainsi que des coûts d'utilisation fixés à 5 % du montant des ventes effectuées lors de l'utilisation de la cuisine pour le service de traiteur et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat de concession de la cafétéria de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge.

Ce contrat sera octroyé selon les conditions stipulées au contrat de concession et ce, pour une durée d'un an, renouvelable pour deux années additionnelles, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 30 juin 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**F-5 RESOLUTION 2012-CC-147**

**Projet : remplacement allèges - école Ste-Marie à Otter-Lake – MDB-008B**

**CONSIDÉRANT** l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments 2011-2012»;

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 21 juin 2012;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Denise Miron Marion d'accepter la plus basse soumission conforme de Construction Larivière, au montant de 26 397,00 \$ (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

| <b>TABLEAU COMPARATIF</b>  |  |
|----------------------------|--|
| <b>Nom</b>                 | <b>Prix soumissionné (taxes exclues)</b> |
| Construction Larivière     | 26 397,00 \$                             |
| Les Entreprises Ma-Mi Inc. | 40 845,00 \$                             |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 27 juin 2012

**F-6** RESOLUTION 2012-CC-148 **Projet : toiture Ste-Anne - Grand-Calumet – MDB-004**

**CONSIDÉRANT** l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments 2011-2012»;

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 21 juin 2012;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Guylaine Marcil d'accepter la plus basse soumission conforme de **Morin Isolation & Toitures ltée**, au montant de **101 305,00 \$** (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

| <b>TABLEAU COMPARATIF</b>               |  |
|---|--|
| <b>Nom</b>                              | <b>Prix soumissionné (taxes exclues)</b> |
| Morin Isolation & Toiture ltée          | 101 305,00 \$                            |
| Les Toitures Marcel Raymond & Fils Inc. | 102 000,00 \$                            |
| Couvreur Rolland Boudreault Inc.        | 111 125.00 \$                            |

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**F-7** RESOLUTION 2012-CC-148 **Projet : installation système anti-refoulement - école Sacré-Cœur de Gracefield – MDB-065G**

**CONSIDÉRANT** l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments 2011-2012»;

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 19 juin 2012;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de GENIVAR d'accepter la plus basse soumission conforme;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Chantal Tremblay d'accepter la plus basse soumission conforme de **Éclair Plomberie et Chauffage**, au montant de **48 640,00 \$** (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Le mercredi 27 juin 2012

(RÉSOLUTION 2012-CC-149) suite

| TABLEAU COMPARATIF            |                                   |
|-------------------------------|-----------------------------------|
| Nom                           | Prix soumissionné (taxes exclues) |
| Éclair Plomberie et Chauffage | 48 640,00 \$                      |
| Ma-Mi Inc.                    | 48 845,00 \$                      |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**F-8** RESOLUTION 2012-CC-150 **Projet : réfection du parement extérieur - école St-Boniface à Bois-Franc – MDB-019A**

**CONSIDÉRANT** l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Maintenance des bâtiments 2011-2012»;

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 21 juin 2012;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'accepter la plus basse soumission conforme de Ma-Mi Inc. au montant de 101 198,00 \$ (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

| TABLEAU COMPARATIF         |                                   |
|----------------------------|-----------------------------------|
| Nom                        | Prix soumissionné (taxes exclues) |
| Les Entreprises Ma-Mi Inc. | 101 198,00 \$                     |
| Construction Luc Montreuil | 126 546,00 \$                     |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**F-9** RESOLUTION 2012-CC-151 **Approbation liste *Amélioration et transformation des bâtiments 2012-2013***

**CONSIDÉRANT** les budgets alloués dans le cadre des mesures *Amélioration et transformation des bâtiments* (AMT);

**CONSIDÉRANT** la présentation faite par M. Charles Pétrin, coordonnateur des ressources matérielles;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Daniel Moreau d'approuver la liste de projets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 27 juin 2012

**F-10** RESOLUTION 2012-CC-152                      **Approbation liste *Maintien des bâtiments* 2012-2013**

**CONSIDÉRANT** les budgets alloués dans le cadre des mesures *Maintien des bâtiments* (MDB) pour l'année 2012-2013;

**CONSIDÉRANT** la présentation faite par M. Charles Pétrin, coordonnateur des ressources matérielles;

**CONSIDÉRANT** l'obligation d'expédier une lettre officielle signée par le directeur général, M. Harold Sylvain;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Chantal Tremblay d'approuver et de soumettre la liste en annexe de projets, ainsi que la lettre officielle au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**F-11** RESOLUTION 2012-CC-153                      **Entente terrain soccer - centre multiservices à Campbell's Bay**

**CONSIDÉRANT** qu'il y a un besoin d'espace de jeux pour les enfants de la communauté en général et, plus spécifiquement, pour la pratique du soccer;

**CONSIDÉRANT** que la pratique du sport est de plus en plus répandue;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité ne dispose que d'un seul terrain de soccer;

**CONSIDÉRANT** que la présente entente viendrait ajouter l'accès à un terrain supplémentaire pour la pratique de soccer.

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Guylaine Marcil que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**F-12** RESOLUTION 2012-CC-154                      **Projet : remplacement fauteuils auditorium - école Sieur-de-Coulonge - RDE-026A (dérogation)**

**CONSIDÉRANT** l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Résorption du déficit d'entretien 2010-2011»;

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire procédera à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres aura lieu après l'assemblée des commissaires;

**CONSIDÉRANT** que les travaux doivent débiter pendant la période estivale;

Le mercredi 27 juin 2012

**(RÉSOLUTION 2012-CC-154) suite**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Daniel Moreau d'autoriser M. Charles Pétrin, coordonnateur du service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**F-13 RESOLUTION 2012-CC-155**

**Monte-personnes - centre Pontiac à Fort-Coulonge - EHDAA-18A (dérogation)**

**CONSIDÉRANT** l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure 30850 «Amélioration de l'accès aux bâtiments pour les personnes handicapées» pour l'année financière 2011-2012;

**CONSIDÉRANT** l'approbation du plan d'action pour l'amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées par le comité EHDAA;

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire procédera à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres aura lieu après l'assemblée des commissaires;

**CONSIDÉRANT** que les travaux doivent débuter pendant la période estivale;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Bruno Nicolas d'autoriser M. Charles Pétrin, coordonnateur du service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**F-14 RESOLUTION 2012-CC-156**

**Projet de salle régionale de spectacle**

**CONSIDÉRANT** la note du 18 juin du ministère de la Culture à propos du protocole d'entente sur la salle régionale de spectacle;

**CONSIDÉRANT** que la norme du programme *Aide aux immobilisations* vient d'être renouvelée pour la période allant jusqu'en mars 2015 et que cette norme exige une entente de 30 ans pour les contributions supérieures à 700 000 \$;

**CONSIDÉRANT** qu'il faut donc modifier l'entente déjà signée pour en porter la durée de 20 à 30 ans;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Daniel Moreau que l'entente soit modifiée pour que sa durée soit désormais de 30 ans et que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer les documents nécessaires pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 27 juin 2012

**F-15 Copie d'une résolution de la MRC Vallée de la Gatineau – terrain synthétique**

M. Pétrin présente la lettre d'appui reçue de la MRC Vallée de la Gatineau.

**G- AUTRES**

**G-1 Questions des commissaires**

La commissaire Mme Chantal Tremblay souhaite qu'une copie du tableau de la politique d'achat soit rendue disponible aux vérificateurs et vérificatrices des chèques, lors des vérifications mensuelles, en guise d'aide-mémoire. Mme Riel en prend note.

La commissaire Mme Janique Lachapelle signale qu'un parent lui a parlé du cas d'un élève non-voyant qui ne disposerait pas encore d'un bureau adapté à ses besoins. M. Sylvain va faire des vérifications.

Le commissaire M. Charles Langevin veut savoir à quel moment le compteur des économies d'énergie va se mettre en marche, sur le site de l'efficacité énergétique. M. Pétrin répond que ce sera à compter de l'automne 2012.

À l'occasion de cette dernière rencontre de 2011-2012, M. Sylvain remercie les membres du conseil des commissaires pour leur soutien constant tout au long de l'année.

**G-2 RÉSOLUTION 2012-CC-157                      Levée de l'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Prochaine assemblée : le mercredi 29 août 2012, à Maniwaki*

---

Secrétaire général

---

Présidente